



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 21
Votants : 25
Pouvoirs : 4

Date convocation : 21/11/2024
Affichage : 21/11/2024

Séance du 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 28 novembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Jonathan FLOURET, Jean-Louis SOULIER.

Pouvoirs : Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES à Patrice CLAVEL, Marie-Josée BEAUD à Liliane PERISSAGUET, Olivier ALLE à Marc OZIOL.

Secrétaire de séance : Julian SUAU

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE L'ENFANCE 2024 :

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DONNE SON ACCORD à la mise en œuvre de la Décision Modificative n° 1 suivante sur le budget annexe de la Maison de l'enfance 2024 :

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR BUDGET ANNEXE MAISON DE L ENFANCE								
FONCTIONNEMENT								
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses			Recettes		
			Crédits votés au BP 2024	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1	Crédits votés au BP 2024	Crédits complémentaires à inscrire	Nouveau montant inscrit après DM 1
011	60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	7 000,00 €	- 3 000,00 €	4 000,00 €			
	60621	Fournitures non stockées - Combustibles	12 500,00 €	- 3 000,00 €	9 500,00 €			
	60623	Fournitures non stockées - Alimentation	32 000,00 €	- 6 500,00 €	25 500,00 €			
	6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	5 000,00 €	- 1 000,00 €	4 000,00 €			
	611	Contrats de prestation de service	4 000,00 €	- 3 000,00 €	1 000,00 €			
	6188	Autres frais divers	4 900,00 €	- 3 000,00 €	1 900,00 €			
	62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00 €	- 1 000,00 €	- €			
	6247	Transports collectifs du personnel	2 000,00 €	- 2 000,00 €	- €			
012	64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	204 000,00 €	49 299,00 €	253 299,00 €			
	64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	185 000,00 €	40 000,00 €	225 000,00 €			
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			- €	35 300,00 €	20 000,00 €	55 300,00 €
68	6817	Dotation aux dépréciations des actifs circulants	1 300,00 €	701,00 €	2 001,00 €			
70	7066	Redevances et droits des services à caractère social			- €	91 000,00 €	4 000,00 €	95 000,00 €
74	7473	Participations départements			- €	10 000,00 €	3 500,00 €	13 500,00 €
	74751	Participations GFP de rattachement			- €	273 000,00 €	40 000,00 €	313 000,00 €
TOTAL			458 700,00 €	67 500,00 €	526 200,00 €	409 300,00 €	67 500,00 €	476 800,00 €



DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier Margeride
Le Président,



Francis CHABALIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.